

Dans le cadre du Plan de Gestion de l'Eau 2016-2021

Au fil de l'eau sur les bassins versants de la Woluwe Territoire de Woluwe-Saint-Lambert





Avant-propos

Ce document ne se veut pas une approche historique, patrimoniale ou environnementale : il vise simplement à relever les espaces « eau » connus ou moins connus et à poser la question de leur importance dans le cadre de la gestion des eaux de surface, des inondations et de leur contribution à la qualité paysagère. La récupération d'eaux claires au profit de la Woluwe, et les nouvelles connexions créées entre ces lieux permettront d'améliorer la présence de l'eau dans le paysage communal.

Ce document a été réalisé dans le cadre de l'enquête publique du Plan de Gestion de l'Eau 2016-2021.

Il accompagne le courrier transmis à Bruxelles-Environnement afin de mettre en lumière les potentialités existantes dans le cadre du développement des ressources « eau » sur la commune de Woluwe-Saint-Lambert.

Wolu-Inter-Quartiers, mai 2016

Le versant Est, du parc des Sources au site Hof ter Musschen

Le côté le plus connu du grand public

Le ruisseau la Woluwe relie les communes de Watermael-Boitsfort, d'Auderghem, de Woluwe-Saint-Pierre, de Woluwe-Saint-Lambert pour s'écouler ensuite en région flamande. Il constitue un des rares cours d'eau à ciel ouvert, en partie, de Bruxelles.

A Woluwe-Saint-Lambert, le ruisseau se situe en zone Natura 2000, et relie les étangs du Parc des Sources, celui du Parc Malou, passe ensuite le long du Moulin de Lindekemalen et se dirige vers l'Hof ter Musschen.

Il propose d'ailleurs une agréable promenade le long de ses berges.

Bruxelles-Environnement s'occupe de son entretien, de la qualité de l'eau et de son débit.





Le parc des Sources (1) se situe entre le boulevard de la Woluwe, la rue de la Station de Woluwe et la promenade de l'ancien chemin de fer.

Il propose un grand étang assez sauvage, avec de nombreuses sources. Son accès est facile par le boulevard de la Woluwe.

Comme il est entouré de zones marécageuses et sauvages, certaines zones sont peu praticables à certaines périodes.



Vers la rue de la Station de la Woluwe, le chemin serpente entre le ruisseau et une **roselière (2)**.

La partie qui va de la rue de la Station de Woluwe jusqu'au parc Malou a subi un aménagement plus paysager : pelouse, potager et ponton d'observation en sont les éléments.



Le parc Malou et son étang (3) se déploient devant le château du même nom. Ce grand étang est plus domestiqué que le précédent. Il possède deux petites îles au milieu qui accueillent de nombreux oiseaux. La pêche est autorisée. Du côté du château, la promenade le long de ses berges est un peu dangereuse du fait de la proximité de l'eau et de la présence de zones marécageuses. Du côté du boulevard de la Woluwe, elle est difficile lors de la présence des pêcheurs.

Pour y remédier, des travaux de drainage sont programmés par la Commune. Du côté du boulevard, le réaménagement complet de cette voirie, avec l'arrivée du tram 94, rendra ce côté plus accessible et agréable.

L'avenue du Stade, le marais du Struybeek et les zones marécageuses.

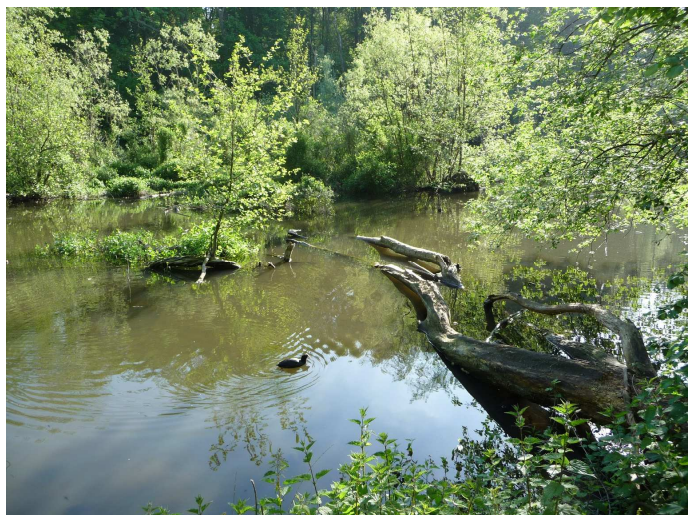
Si on remonte un peu plus à l'Ouest, au-delà du chemin du Struybeek, sur le site du stade Fallon, on trouve des **sources (4)** dont l'eau coulait anciennement sur les terrains de football. Aujourd'hui, ces eaux sont canalisées et envoyées dans les égouts.

Il est regrettable que cette eau claire ne soit pas récupérée pour alimenter in fine la Woluwe qui, à certaines périodes, voit son débit chuter de manière inquiétante.

Notons que depuis le Val des Seigneurs, au niveau du pont qui détermine la "frontière" entre les deux Woluwe, on peut visualiser différentes noues épisodiques qui longent la promenade de l'ancien chemin de fer.

Au-delà du chemin du Struybeek vers le boulevard de la Woluwe on retrouve plusieurs petites mares, notamment la « mare aux grenouilles » et des zones marécageuses jusqu'au **grand marais du Struybeek (5)** à travers duquel la Woluwe passe avant de rejoindre le moulin de Lindekemalen.

Ces zones sont volontairement laissées à l'état sauvage et la présence de l'eau n'est pas toujours très visible.



A l'arrière du marais du Struybeek, on découvre **un autre petit étang près d'une maison en retrait.**

Cette zone peut également servir de bassin tampon en cas de fortes pluies.

On peut remarquer qu'au niveau de l'ancienne brasserie rénovée, le long du chemin du Vellemolen, des eaux de source/de la nappe phréatique sont directement renvoyées dans le ruisseau.



Après la rue Jean-François Debecker, on retrouve **deux mares situées de part et d'autre de l'ancien Slot (6)**.

Ces zones tampons en cas de pluie et leurs abords mériteraient certainement un meilleur aménagement et un entretien régulier.



La Woluwe continue son chemin entre l'avenue Vandervelde et l'avenue Hippocrate.

Jusqu'à l'avenue Chapelle-aux-Champs, les berges du ruisseau ont été en partie rénovées et après cette avenue les abords du ruisseau deviennent plus sauvages et la Woluwe longe le site de l'Hot ter Musschen.



Le site de l'Hof ter Musschen (7), est situé entre le boulevard de la Woluwe, l'avenue Hippocrate et l'avenue Chapelle-aux-Champs.

En plus d'être dans la zone Natura 2000, c'est un site repris au PRAS comme une zone verte de haute valeur biologique. Ancienne ferme, roselière, prairies humides, zones de sources, four à pain, moulin reconstruit et le ruisseau constituent ce site.

Une promenade autour du site est possible, elle rejoint la promenade verte. L'intérieur du site est interdit à la promenade.

La gestion du site est assurée par la CEBE.
Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs asbl
<http://www.cebe.be/>

Versant Ouest

12. La noue « Thiry/De Cuyper »

11. La noue « Calabre »

10. La mare du Val d'Or

9. Le bosquet marécageux Hof ten Berg

8. L'étang Neerveld

7. L'ancien lit du Roodebeek

6. La noue bd de la Woluwe

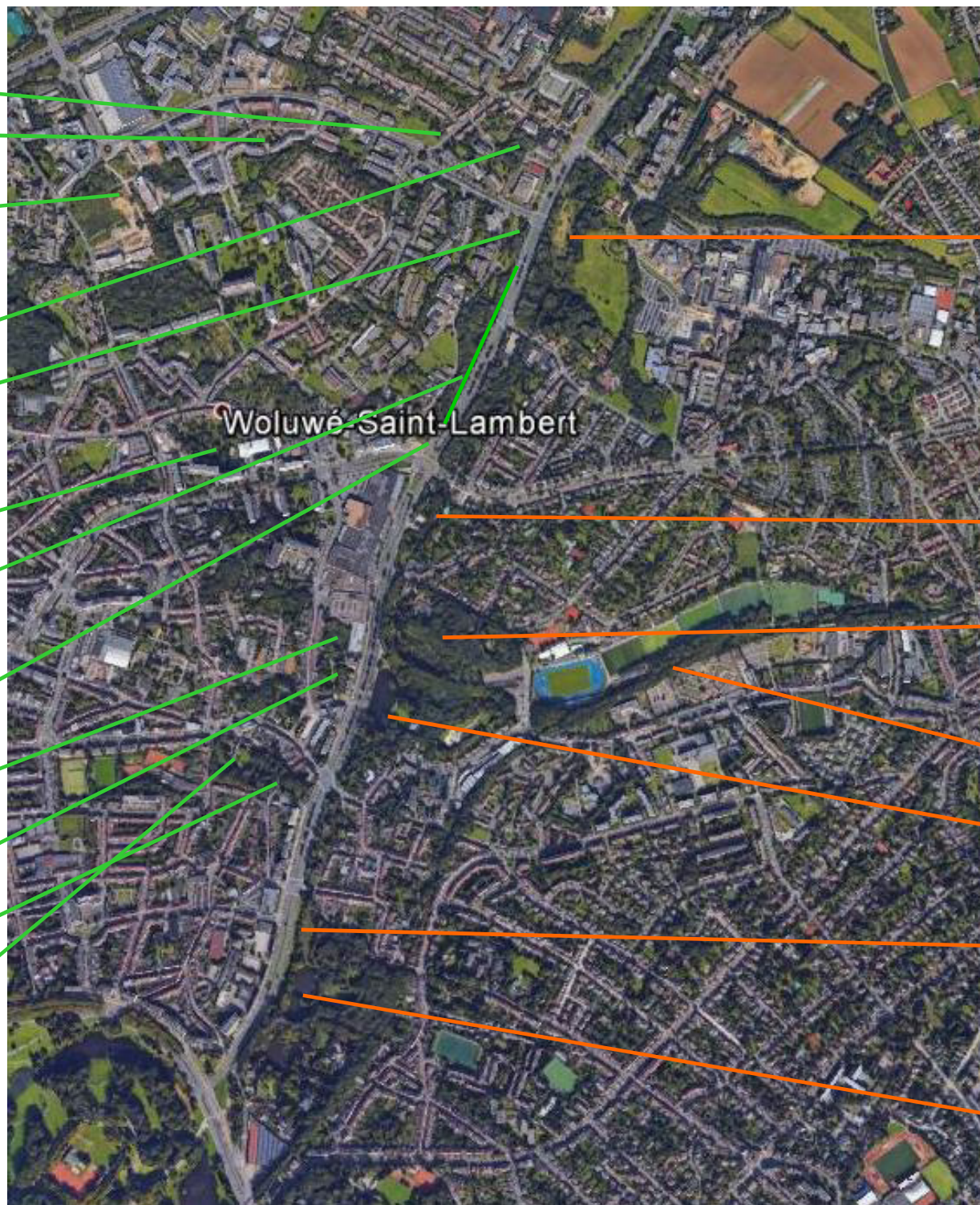
5. La noue Paul-Henri Spaak

4. Le marais Saint-Lambert

3. Le parc Saint-Lambert

2. La Grange aux Dîmes

1. L'Hof van Brussel



Versant Est

7. Site de l'Hof ter Musschen

6. Etangs autour du Slot

5. Marais du Struybeek et zones marécageuses proches

4. Sources au stade Fallon

3. Parc Malou

2. Roselière

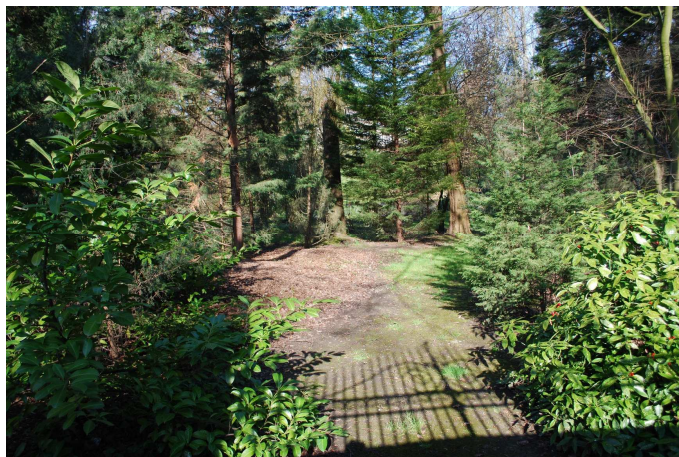
1. Parc des Sources

Le versant Ouest, de la Grange aux Dîmes au bosquet marécageux Hof ten Berg

Le côté le moins connu et le plus parcellaire

La présence de l'eau est moins connue sur ce versant qui présente néanmoins de nombreux lieux qui participent au maillage bleu et jouent un rôle dans le cas de fortes précipitations.

Il y a tout d'abord le grand parc et son étang de **l'Hof van Brussel (1)**, propriété privée qui constitue un poumon vert et une zone tampon.



Coincé entre la rue Vandenhoven et le boulevard de la Woluwe, l'espace « **Grange aux Dîmes** » (2) paraît comme une zone verte un peu délaissée, servant en partie comme parking alors que c'est une zone verte selon le PRAS.

Ce site mériterait certainement un projet d'aménagement spécifique vu sa situation en fond de vallée.



Le parc Saint-Lambert (3) et sa roselière sont peu connus et peu fréquentés car enclavés entre la rue Saint-Lambert et le boulevard de la Woluwe et n'offre qu'une issue agréable du côté de la place Saint-Lambert ; l'autre issue aboutit sur le parking du Shopping.

Un projet d'aménagement a été présenté aux riverains. Les travaux devraient commencer en 2017.





La zone marécageuse, dite Saint-Lambert (4), est en continuation du parc et se situe entre l'arrière des maisons de la rue Saint-Lambert et le boulevard de la Woluwe. Cet espace se trouve sur des propriétés privées (les jardins de la rue).

Cette zone est surtout visible depuis le parking du Shopping. Le projet d'agrandissement du Shopping enclaverait encore davantage cette zone marécageuse et lui ferait perdre son attrait paysager. Il existe la volonté de relier le parc et l'entrée du

Shopping (côté rue St Lambert) par le fond des jardins de la rue Saint Lambert, pour lui donner une autre issue. Cependant, un propriétaire refuse de vendre une partie de son terrain et bloque le projet.



Il existe une petite noue (5) à l'arrière de la petite placette aménagée en cercle entre la rue Neerveld et le boulevard de la Woluwe.

Cette noue a l'air surtout décorative, mais elle peut tamponner des eaux de pluie. Elle devrait être reliée à la noue suivante.



Une noue (6) longe tout le boulevard de la Woluwe, à partir du cours Paul-Henri Spaak jusqu'à l'étang du parc Neerveld. La noue ressemble à petit ruisseau et se déverse dans l'étang. Elle pourrait être joliment mise en valeur et faire partie du maillage bleu.

Elle a besoin d'entretien pour permettre une meilleure infiltration de l'eau ainsi qu'un meilleur écoulement sur toute la longueur pour rejoindre l'étang Neerveld.

Plus haut sur le versant, se profile **l'ancien lit du Roodebeek (7)** qui est classé. Cet ancien lit longe l'avenue des Iles d'Or et fait office de noue infiltrante. Le niveau de l'eau a fortement augmenté lors des pluies récentes. La construction d'un immeuble proche a perturbé les nappes phréatiques. Malgré les pompes permanents avec le rejet d'eaux claires dans les égouts, les jardins voisins ont été inondés et la Commune a placé récemment une canalisation pour évacuer le trop plein d'eau vers les égouts. Ces différentes interventions participent à la surcharge des égouts en cas de fortes pluies. Un projet de parc communal devrait voir le jour pour cet ancien lit du Roodebeek et toute la zone qui se trouve à l'arrière de celui-ci. Des parties de cette zone devraient être traitées comme bassins infiltrants.



Le parc Neerveld et son étang (8) situées au coin de l'avenue Marcel Thiry. L'étang tout en longueur avec des plantes aquatiques est reliée à la noue du boulevard. Comme à l'étang Malou, l'eau déborde sur les chemins. Les abords de l'étang mériteraient une meilleure gestion et un entretien régulier.



Au-delà de l'avenue Marcel Thiry, on retrouve un îlot qui possède un marécage. Cet espace, appelé **bosquet marécageux Hof ten Berg (9)**, a été en partie classé ; il jouxte un potager communal et la ferme Hof ten Berg, elle aussi classée.

Le classement n'a pas empêché qu'un projet immobilier essaie de s'implanter sur la partie non classée du site dans toute sa zone de protection.

Construire un immeuble à cet endroit enlèverait une grande partie de la capacité hydraulique naturelle de ce lieu qui est en fond de vallée et mettrait en cause le principe qui a conduit les autorités à classer ce site.

Signalons également qu'une grande partie des eaux résurgentes sont illégalement rejetées directement à l'égout.





Plus haut, vers la ville, **la mare du Val d'Or (10)** a recueilli pendant de nombreuses années les eaux de ruissellement des lieux. Actuellement malmenée par les nouvelles constructions qui l'entourent, elle devrait être sauvegardée, réaménagée et même recevoir des eaux de pluie venant des immeubles voisins.



Quand on redescend vers la vallée, on rencontre un petit **parc à la rue de Calabre (11)** en forme d'entonnoir, utile comme mini bassin d'orage naturel.



Et plus bas, au croisement de l'avenue Marcel Thiry et de la rue Théodore de Cuyper, à l'arrière de la plaine de jeux, il existe **un fossé qui pourrait servir de noue (12)**.

Après-propos

Notre déambulation sur le versant Est a mis en lumière la continuité de l'eau sur le parcours du ruisseau.

Il reste cependant à examiner si les eaux qui résurgent au niveau du stade Fallon ne vaudraient pas un meilleur sort que le tout à l'égout.

La zone marécageuse du Struybeek et les abords de l'étang Malou mériteraient certainement un traitement qui puisse assurer une meilleure continuité des eaux claires.

Notre déambulation sur le versant Ouest a fait apparaître deux évidences :

Premièrement, des lieux d'eau existent mais il n'y a pas ou peu de connexions entre eux.

Deuxièmement, de nombreuses eaux claires sont rejetées dans les égouts. Notre idée serait de développer des connexions entre les lieux qui parcourent ce versant de la vallée de la Woluwe, réduire au maximum le rejet des eaux claires dans les égouts et rendre ces eaux au ruisseau la Woluwe.

Que peut-on faire concrètement ?

Proposer une nouvelle rivière aérienne et souterraine sur le versant Ouest de la Woluwe.

Départ à l'étang du parc St-Lambert qui s'écoule dans le marais situé à côté, puis voûtement et récupération des eaux de pluie de la toiture verte du Wolu Shopping Center, puis voûtement pour passer sous le cours Paul-Henri Spaak pour se diriger vers la noue du petit parc situé à la rue Neerveld, ensuite direction vers la noue Ouest du boulevard de la Woluwe, puis vers l'étang Neerveld, puis voûtement sous l'avenue Marcel Thiry vers le bosquet Marécageux Hof ten Berg, ensuite voûtement sous le boulevard de la Woluwe vers le ruisseau Woluwe au niveau de l'Hof-ter-Musschen.

L'évacuation de l'eau de la noue du Roodebeek se fera de la même manière (en-dessous du parking à l'air libre des Iles d'Or, puis le parking Roodebeek, pour rejoindre le cours Paul-Henri Spaak à la rencontre de la noue située au coin Neerveld/Hymans).

Des efforts pourraient également être faits pour réhabiliter l'eau sur le territoire de Woluwe-Saint-Lambert qui n'est pas situé en fond de vallée et où toute trace de l'eau a disparu sous l'effet de l'urbanisation.

Wolu-Inter-Quartiers, le 27 mai 2016

Contacts :

Thérèse Sobieski, therese.sobieski@gmail.com

Bernard Devillers, woluintertquartiers@hotmail.com